



SWISS ROWING NEWSLETTER #5

(19 mai 2020)

Chères Présidentes, Chers Présidents de clubs

Depuis le 11 mai 2020, il est à nouveau possible de ramer en Suisse. La reprise s'est bien passée et le plan de protection « Aviron » semble faire ses preuves. Suite aux divers échanges que SWISS ROWING a eu avec les clubs et l'OFSPD depuis la parution de la dernière Newsletter, nous avons légèrement modifié et allégé le plan. Vous trouverez ces changements, ainsi que d'autres nouvelles, ci-après.

SWISS ROWING tient à remercier très chaleureusement toutes les présidentes et présidents de club pour une mise en œuvre pragmatique du plan de protection. Nous sommes conscients que des ajustements étaient parfois nécessaires au cas par cas et que cette mise en œuvre n'a été possible que grâce aux volontaires et aux bénévoles dans les clubs.

Dans de nombreux domaines, les mesures de déconfinement s'assouplissent. Dans ce contexte, SWISS ROWING suit de près ces mesures afin d'en faire bénéficier les clubs au plus vite. C'est pour cela que nous pouvons d'ores et déjà vous informer **d'une levée des restrictions pour les groupes à risque et de l'extension des types de bateaux approuvés aux « triplètes », aux quatre de couple et aux quatre sans, dès le jeudi 21 mai 2020.**

SWISS ROWING demande une fois encore aux présidentes et présidents de club de s'assurer que les mesures de protection et les exigences sanitaires et épidémiologiques de l'OFSPD soient respectées.

SWISS ROWING NEWSLETTER #5

1. **Premières constatations suite à la reprise**
2. **Levée des restrictions pour les groupes à risque et extension des types de bateaux approuvés à partir du 21 mai 2020**
3. **Service de restauration**
4. **Régates nationales d'automne et championnats suisses 2020**
5. **Maison de l'Aviron de Sarnen**

SWISS ROWING tient aussi à remercier toutes celles et ceux qui, durant cette période extraordinaire, ont fait preuve de leur engagement en faveur de la reprise du sport de l'aviron.

Continuez à prendre soin de vous !

Pour le comité

Sabine Horvath

Vice-Présidente, Communication

Pour le bureau de Sarnen

Christian Stofer

Directeur

No.	Sujet	Voir aussi:
1	<p>Premières constatations suite à la reprise</p> <p>Depuis le 11 mai 2020, nous pouvons à nouveau ramer en Suisse. Afin que la reprise ait pu se faire dans les meilleures conditions, SWISS ROWING a fourni à toutes les présidentes et présidents de club des informations cadres pour un déconfinement progressif. Pour répondre aux éventuelles questions liés à ce processus, SWISS ROWING a également organisé deux vidéoconférences auxquelles plus de la moitié des clubs suisses ont participé. Nous sommes reconnaissants à tous les clubs pour leur mise en œuvre exemplaire et responsable du plan de protection « Aviron » lors de cette première phase de déconfinement. Grâce à cela, SWISS ROWING a reçu le feu vert pour étendre ses activités. Néanmoins, il est toujours nécessaire de se conformer aux exigences actuelles de l'OFSP, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Interdiction de rassemblement (5 personnes max.) ➤ Règles de distanciation sociale (2 mètres entre les personnes ou 10 m² d'espace par personne) ➤ Règles d'hygiène OFSP <p>➔ SWISS ROWING demande une nouvelle fois aux clubs d'informer régulièrement leurs membres quant à l'importance des règles d'hygiène OFSP afin d'éviter la propagation du virus.</p>	<p>ofsp-coronavirus.ch</p>
2	<p>Levée des restrictions pour les groupes à risque et extension des types de bateaux approuvés à partir du 21 mai 2020</p> <p>Depuis plusieurs semaines, SWISS ROWING travaille en faveur d'un assouplissement dans les clubs. Nous pouvons aujourd'hui vous informer de deux mesures d'assouplissement particulièrement réjouissantes qui entreront en vigueur à partir du jeudi 21 mai 2020.</p> <p><u>Extension des types de bateaux approuvés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Skiff (1x) : bateaux « compétitions », « loisirs », virus ➤ Double (2x) et deux sans (2-) : bateaux « compétitions », « loisirs » ➤ «Triplette» (3x), quatre de couple (4x) et quatre sans (4-): bateaux « compétitions », « loisirs » <p><i>Recommandations de SWISS ROWING :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Les rameuses et rameurs forment leurs équipes d'un commun accord.</i> 	<p>Plan de protection Aviron: www.swissrowing.ch</p>

- *Les équipes dans les triplettes et quatre de couple ou quatre sans doivent, dans la mesure du possible, demeurer fixes. Les changements d'équipage sont à éviter.*
- *Si un membre de l'équipage présente des symptômes ou est testé positif au COVID-19, une quarantaine d'au moins 10 jours pourra être ordonnée pour l'ensemble de l'équipage.*

Ne sont toujours pas approuvés :

- **Bateaux à cinq et six places, ainsi que le huit barré (8x, 8+)**
- **Bateaux avec barreur**

Levée des restrictions pour les groupes à risque

Sur la base de nouvelles découvertes, l'OFSP a révisé ses lignes directrices pour les groupes à risque. SWISS ROWING a saisi cette occasion pour supprimer un maximum de restrictions concernant ces groupes. Les nouvelles dispositions ci-dessous s'appliquent dès aujourd'hui :

- **Les groupes à risque** : Les personnes appartenant à un groupe à risque (de plus de 65 ans, souffrant de maladies chroniques, d'hypertension, de problèmes respiratoires, de diabète) **peuvent participer aux activités du club et s'entraîner sous leur propre responsabilité. Tous les types de bateaux approuvés sont également à leur disposition. Les employés d'un club qui appartiennent à un groupe à risque peuvent reprendre le travail dans les locaux du club, à condition qu'employeur et employé acceptent d'un commun accord la reprise du travail.**

Pour toutes questions liées au nouveau plan de protection « Aviron », veuillez vous adresser à : info@swissrowing.ch ou appeler le : +41-41-660 95 24

3 Service de restauration

En raison de l'interdiction d'exploiter des restaurants, il a également été interdit aux installations sportives disposant d'un service de restauration de l'exploiter. Grâce aux dernières mesures de déconfinement du 11 mai 2020, il est désormais possible pour les clubs d'exploiter ce service, à condition qu'ils disposent d'un plan de protection approprié.

- ➔ Les réglementations fédérales et [le plan de protection relatif à la restauration édicté par Gastrosuisse](#) sont à respecter.

www.bag.admin.ch

4	Régates nationales d'automne et championnats suisses 2020	
	<p>En raison de l'interdiction en cours concernant les manifestations, il ne nous est, pour l'instant, pas possible d'établir un calendrier des régates pour 2020. Il nous faudra attendre la décision du Conseil fédéral qui devrait tomber le 27 mai 2020.</p> <p>→ Dès que la décision du Conseil fédéral sera connue, SWISS ROWING informera les clubs du calendrier des régates sans tarder.</p>	<p>www.swissrowing.ch</p>
5	Maison de l'Aviron de Sarnen	
	<p>Depuis le 12 mai 2020, la Maison de l'Aviron de Sarnen a également été réouvert pour les entraînements des équipes nationales. Les effectifs sont réduits et des programmes d'entraînements spécifiques pour le sport de haut niveau ont été mis en place. Le plan de protection « Aviron » de la Maison de l'Aviron de Sarnen a été bien reçu et a déjà fait ses preuves lors de la première semaine.</p> <p>Le coup d'envoi de cette reprise a été donné par l'équipe olympique de SWISS ROWING qui a reçu la visite d'une équipe de la télévision suisse alémanique « Sportpanorama ». Cette émission a été diffusée sur la SRF le dimanche 17 mai 2020.</p> <p>Les activités vont également et progressivement reprendre pour les équipes juniors.</p>	<p>Plan de protection pour le centre d'aviron national à Sarnen</p> <p>Lien : Sportpanorama</p>